

Anderlecht, Septembre 2022

Chers Parents,

Une étude dirigée est organisée trois jours par semaine pendant laquelle l'élève inscrit peut bénéficier de l'aide et de l'encadrement d'un professeur pour la réalisation de son travail scolaire, **maximum 10 élèves par professeur**.

Elle s'adresse aux élèves de 1<sup>ère</sup> secondaire - 2<sup>ème</sup> secondaire et s'organise de 15H40 à 16H40 les lundis, mardis et jeudis.

Un forfait de **30 euros** vous est demandé pour le paiement de l'étude du premier trimestre du **12 septembre au 15 décembre 2022**.

Si vous souhaitez verser le montant sur le compte de l'IMI

**BE59 001-440084026** Attention de bien noter en communication :  
**NOM/prénom/classe - Ecole secondaire IMI Anderlecht- Etude dirigée**

Nous avons également besoin du numéro national du parent responsable pour vous délivrer l'attestation pour les frais de garde fiscalement déductible pour les enfants jusqu'à leur quatorzième anniversaire

**Le talon d'inscription ainsi que l'argent ou la preuve de paiement sont à déposer sous enveloppe fermée dans le casier de Madame Dekuijper à l'accueil.**

Nous vous prions d'agréer, chers Parents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Personne responsable, Madame Dekuijper

[rdekuijper@imisecondaire.be](mailto:rdekuijper@imisecondaire.be)